

# ÉDUCATION. La baisse démographique se poursuit dans le département

## À la rentrée, 1 200 élèves en moins dans la Manche

**80 233** Manchois vont reprendre le chemin de l'école, du collège ou du lycée dès aujourd'hui. Cela représente 1 227 élèves de moins, soit une baisse de 1,5 % des effectifs par rapport à l'an passé. 62 000 jeunes sont scolarisés dans des établissements publics, et 18 000 dans le privé.

### Deux collèges ferment

Conséquence de cette diminution du nombre d'élèves : deux collèges ne rouvriront pas à la rentrée, à Sourdeval et Tessy-Bocage. Le premier est public, le second privé. « Le réseau d'écoles, collèges et lycées dépend des collectivités territoriales, détaille Sandrine Bodin, inspectrice académique. Nous devons réfléchir ensemble pour trouver un équilibre entre un maillage suffisant, à proximité des familles, et un établissement de taille suffisante pour porter un projet scolaire ambitieux. »

À Sourdeval, 55 élèves étaient recensés sur quatre niveaux. « Je soutiens la décision de fermeture, difficile à prendre. Avec de petits effectifs, on a des enseignants qui doivent exercer dans différents établissements, et qui ont moins de possibilités de s'impliquer dans les projets. » La situation devrait encore se poursuivre durant plusieurs années, « car la population manchoise diminue, et vieillit ».

### Lutte contre le harcèlement

La lutte contre le harcèlement scolaire s'amplifie dans le département de la Manche. « L'école se mobilise déjà de longue date sur ce sujet. Mais le harcèlement, et le cyberharcèlement, sont toujours d'actualité. On doit donc travailler à ce propos. » L'an passé, un collège du département avait intégré le dispositif pHARe, visant à sensibiliser les élèves, parents et enseignants sur cette question. Sept collèges de plus et cinq écoles, toutes situées dans le Sud Manche, s'ajoutent cette année.

### Inclusion : plus de postes d'AESH

L'an passé, plusieurs enfants en situation de handicap se sont retrouvés sans accompagnants (AESH). « Les accompagnants d'élèves en difficulté ont vu des évolutions dans

leurs contrats et représentent une vraie plus-value pour les équipes », précise Sandrine Bodin.

Dans la Manche, l'Académie recense 530 équivalents temps plein auprès des élèves. Il y en aura 21 de plus dès la reprise. De quoi satisfaire tous les besoins ? « Nous recevons de nouvelles notifications en ce moment. Nous suivons de près les situations d'enfants qui n'ont pas pu bénéficier de l'intégralité de l'accompagnement nécessaire », poursuit l'inspectrice.

« Jamais autant d'enseignants »

En octobre dernier, les syndicats s'alarmaient du manque de remplaçants dans la Manche. Sans solution, ils avaient interpellé les services départementaux à ce propos. Dans le premier degré, 7,5 postes de remplaçants ont été créés. Ils s'ajoutent au 180 déjà existants. « Ces postes permettent de remplacer un collègue en congés maladie, ou de faciliter les périodes de formations des enseignants. » Sur les effectifs globaux, Sandrine Bodin répond : « Nous atteindrons le chiffre de 6,16 enseignants pour 100 élèves. De mémoire des services, sur ces vingt dernières années, nous n'avons jamais eu un tel niveau d'encadrement. »

Lecture et sport, des priorités

Après des mois compliqués en raison de la crise sanitaire, un plan est mis en place pour le suivi des fondamentaux. « Cette année, nous irons plus loin encore dans l'évaluation des élèves en classes de CP, CE1, 6<sup>e</sup>, 1<sup>re</sup> année de CAP et 2<sup>nd</sup>e. Un suivi personnalisé sera mis en place, en lien avec les parents. » Durant ces évaluations, les capacités de lecture seront observées de très près, la lecture ayant été déclarée grande cause nationale.

6 000

personnes

L'Éducation nationale compte 6 000 agents dans la Manche. Plus des deux tiers sont des enseignants.

Le sport sera aussi mis à l'honneur dans le cadre de l'action « 30 minutes de sport par jour ». « Avec la crise sanitaire, nous avons vu l'importance de maintenir une activité physique régulière », partage Sandrine Bodin.

Carole LE GOFF



La lecture est déclarée grande cause nationale de l'année, au même titre que le sport.